

Mésange boréale

Parus montanus

Information générale, biologie :

Petite mésange « brune » aux couleurs ternes, la Mésange boréale est souvent confondue avec la Mésange nonnette. L'espèce est représentée par deux sous-espèces. Celle dite des saules fréquente les plaines. La sous-espèce dite alpestre fréquente le massif alpin. En PACA n'est donc présente que la sous-espèce alpestre *P. m. montanus*.

Habitat :

La Mésange boréale alpestre s'accommode de boisements de feuillus ou de pins. Dans les massifs montagneux des Alpes, 95% des données se situent entre 1200 et 2400 mètres d'altitude.

Protection :

Espèce protégée au niveau national
Annexe II de la Convention de Berne

Situation sur la zone d'étude :

La Mésange boréale alpestre se reproduit dans le haut Var au dessus de 1000 mètres d'altitude.

Vulnérabilité :

Espèce classée en préoccupation mineure sur liste rouge régionale PACA.



Mésange boréale
© Aurélien Audevard

Évolution des populations

- ▶ En France, un déclin des populations a été constaté.
- ▶ En PACA, la tendance française ne peut être confirmée en raison du faible nombre d'observation pour cette espèce.
- ▶ Sur le fleuve Var, l'espèce est contactée chaque année mais en faible effectif. Aucune tendance ne peut être réellement dégagée de ce résultat.

HIVERNANT

NICHEUR

MIGRATEUR

Période de présence

jan fév mars avril mai juin juil août sept oct nov déc

Répartition de l'espèce sur le bassin versant du fleuve Var

